

# CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2010

L'an deux mil dix le 29 novembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

**Présents** : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, Jean-François BOCQUET, François FOSSOUX, Olivier VORMS.

**Secrétaire de séance** : Jean-François BOCQUET

---

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

## 1- Approbation du procès-verbal du CM du 25 octobre 2010

Jean-François BOCQUET donne lecture du compte-rendu du CM du 25 octobre qui est approuvé à l'unanimité par les présents.

## 2- Délibérations

- a) Désignation d'un délégué à la Défense : Après lecture de la délibération concernant la nomination d'un élu en qualité de délégué à la Défense, Monsieur Jean-François BOCQUET est élu à l'unanimité.
- b) Votes des subventions inscrites au Budget Principal 2010 :  
Olivier VORMS présente le tableau des associations ayant sollicité des subventions pour l'année 2010. Avant leur approbation par les conseillers municipaux, Monsieur le Maire rappelle les critères d'attribution pour les associations :  
Pour la commune de Nonglard, toutes les associations qui en font la demande peuvent en bénéficier.  
Pour les associations extérieures, celles qui offrent aux jeunes de Nonglard (jusqu'à 18 ans), des prestations n'ayant pas d'équivalent dans la commune (sports-musique, entre autres) sont éligibles sur demande et présentation d'un justificatif (noms des jeunes adhérents).

Concernant l'APE et les P'tits Loups qui ont fusionné en cours d'année, la somme de 1150 euros attribuée globalement à la nouvelle association est composée des sommes versées respectivement les autres années, soit 500€ pour l'APE et 650€ pour les P'tits Loups.

Pour la demande de l'association sportive du collège de Poisy, celle-ci ne sera pas prise en compte cette année car potentiellement si les collégiens de Nonglard peuvent bénéficier des prestations sportives proposées, à ce jour le nombre de collégiens déjà adhérents n'est pas connu. Un courrier explicatif sera envoyé à l'association pour lui indiquer les critères d'attribution en cas de demande renouvelée en 2011.

### Liste des associations bénéficiaires :

Bibliothèque : 978€  
Ass. des Anciens Combattants : 170€  
Coopérative scolaire Nonglard : 144€  
Ass. APE- Les P'tits Loups : 1 150€  
Association Sportive de Sillingy : 150€  
Prévention Routière : 65€  
Amicale des Pompiers de Sillingy : 110€  
Judo Club Sillingy : 175€  
Ecole de Musique de Poisy : 100€

Après lecture par Monsieur le Maire de la délibération concernant les subventions attribuées aux associations, les élus approuvent la délibération à l'unanimité.

- c) Vote des subventions inscrites au Budget CCAS 2010 :

La règle d'attribution retenue par les membres du CCAS est l'aide (sociale ou médicale) à la personne. Après lecture par Monsieur le Maire de la délibération relative aux associations concernées, les élus approuvent la délibération à l'unanimité.

### Liste des associations bénéficiaires :

ADMR : 1 144.26€  
Mission Locale Jeunes : 140€  
Association des Paralysés de France : 50€  
Institut Guillaume Belluard : 50€  
Mucoviscidose Départementale : 100€

Toutes les associations retenues pour l'attribution des subventions (BP et CCAS) recevront un courrier de confirmation.

d) Projet parking-relais :

Cette délibération a pour but d'autoriser Monsieur le Maire à engager l'étude financière du projet parking-relais, étape nécessaire pour pouvoir bénéficier de l'aide de l'Etat. D'autre part une demande a été faite auprès du Conseil Général et de la CCFU pour des subventions indispensables à la réalisation du projet.

Après lecture par Monsieur le Maire de la délibération référencée ci-dessus, les élus approuvent la délibération à l'unanimité.

### **3- Arrêté**

Arrêté municipal (police du maire) pour limiter la vitesse à 30km/heure en cas de verglas sur le tronçon communal de la route de Sillingy (route sous la montagne).

### **4 – Commission voirie/bâtiments (compte-rendu)**

Jean-François BOCQUET nous informe que :

Des devis pour des panneaux signalétiques concernant la voirie et les chemins pédestres ont été demandés à différents prestataires.

Les travaux liés à la sécurité dans les bâtiments publics seront étudiés sur devis et réalisés en fonction de leurs priorités et des possibilités financières.

### **5- Commission Vie Locale (compte-rendu)**

Olivier VORMS nous informe :

La municipalité remercie le Directeur de l'école et les enfants pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre.

Tous les petits travaux à effectuer à l'école ont été listés et tout ou partie réalisés.

Suite à l'accord de l'APE P'tits Loups et l'avis favorable de la PMI, l'affectation de la salle de garderie périscolaire pour la sieste des enfants pendant les heures d'école, a été entérinée. En contrepartie, la salle du 1<sup>er</sup> étage sera réaffectée aux associations. Le matériel pédagogique et scolaire stocké devra être enlevé de celle-ci.

### **6- Commissions CCFU**

#### Accessibilité Handicap :

Chaque commune de la CCFU est invitée à présenter son dossier PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) pour janvier 2011 en commission CCFU. En ce qui concerne la commune de Nonglard, les travaux de mise en conformité sont à l'étude et seront réalisés après évaluation de leur urgence et des moyens financiers disponibles. Avant d'être remis à la CCFU, le dossier sera présenté et validé par les élus lors d'un prochain conseil municipal.

#### Aide à la personne et Habitat :

La crèche itinérante Karapat se révèle très utile dans les communes où elle est basée et elle affiche complet. Quelques familles de Nonglard bénéficient des services de cette structure. Un bilan sera établi en juin 2011

Le portage des repas est à l'étude. Un traiteur a fait une offre pour une formule liaison froide se qui impliquerait de salarier une personne 3 heures par jour.

Le Resto du Cœur de Sillingy (Maison Perotto) sera ouvert du 15 décembre 2010 au 15 mars 2011.

Le CCAS de Meythet a envoyé la convention autorisant l'utilisation des services de l'épicerie sociale aux personnes de la commune de Nonglard répondant aux critères en vigueur.

#### Gestion environnement :

Ginette VIVIANT nous donne lecture du bilan de la visite de 3 déchetteries organisée pour les élus de la commission, visites qui se sont révélées très intéressantes et utiles pour l'étude de faisabilité d'une déchetterie propre à la CCFU.

Le coût prévisionnel de cette déchetterie se situerait entre 500 et 600 000 euros avec 10 quais de déposes. La commune de la Balme de Sillingy possède un terrain où pourrait être construite la future déchetterie.

#### Développement durable :

Le diagnostic qui est en cours d'élaboration a pour base les impératifs indiqués lors du Grenelle de l'Environnement. Ce diagnostic sera présenté aux élus pour validation. Il devra également être validé au niveau de la CCFU avant sa mise en place.

#### Commission communication :

Le site internet de la CCFU est en cours de réalisation.

## **7- FISAC**

La Chambre du Commerce octroie des subventions pour l'ouverture de nouveaux commerces ou artisanat dans les communes avec des critères bien précis (pas de commerce du même type dans les communes environnantes, entre autres). Monsieur le Maire a rendez-vous avec un représentant de la Chambre de Commerce pour étudier les possibilités pour la commune de Nonglard.

## **8- Divers :**

Un ordinateur a été installé dans le hall de la mairie et sera mis à disposition des personnes adultes de la commune uniquement pour des consultations internet. Un règlement prévoit les modalités d'utilisation.

De nombreux habitants se sont plaints de la recrudescence de chiens errants sur la commune. Il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas laisser leurs animaux en liberté pour prévenir tout incident.

Fin de séance à 23h00

Affiché le 2 décembre 2010